



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](#)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP COLOMIERS
1 ALL DU GEVAUDAN CS 20314
31776 COLOMIERS CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 01 44 545 691 143
Déclarant 2 (C) : 06 00 244 318 212
Référence de l'avis : 22 31 0165892 75
Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

1055 CHE DE LAGASSINE

31840 AUSSONNE

Numéro FIP : 310 74 80 7589127789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 11/07/2022
Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 31093

MAYANCE FRANCK
OU MAYANCE NATHALIE
1055 CHE DE LAGASSINE
31840 AUSSONNE

Somme qu'il vous reste à payer

2 059,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre 2022 :	514,00 €
27 octobre 2022 :	514,00 €
25 novembre 2022 :	514,00 €
27 décembre 2022 :	517,00 €

Compte qui sera débité : FR76 3000 3021 410X XXXX XXX4 149

Identifiant de la banque : SOGEFRPP

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020A44E4E691418PAS2A22

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2022.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)
SIP COLOMIERS
SAID 4EME SECTEUR
1 ALLEE DU GEVAUDAN
CS 20314
31776 COLOMIERS CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 58 314
Nombre de parts : 2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Déclarant 1 - Nom de naissance : MAYANCE

Déclarant 2 - Nom de naissance : PEZET



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				2,00

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires.....	42827	21966		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 4283	- 2197		
Salaires, pensions, rentes nets.....	38544	19769		58313
Revenu brut global.....				58313
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				58313
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	1
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				5338
<hr/>				
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				5338
<hr/>				
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :				5338
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :				- 3279
Solde d'impôt sur les revenus 2021 :.....				2059
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER				2059
<hr/>				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				58314
Informations indiquées pour mémoire				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				1
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :				
Plafond total de 2020.....		Déclar. 1 16062	Déclar. 2 16062	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....		3973	3973	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....		+ 4052	+ 4052	

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401